

**6°) Marché de gré à gré passé avec la Société BLANCHE BIRGER pour la fourniture de matériel d'articles de bureau et de peinture pour les rues et pour l'exécution de divers travaux d'aménagement dans des bâtiments communaux**

**M. PICARD** donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir ratifier un marché de gré à gré que j'ai dû passer avec la Société BLANCHE BIRGER pour la fourniture de matériel, d'articles de bureau et de peinture pour les rues ainsi que pour l'exécution de divers travaux d'aménagement dans des bâtiments communaux.

Le montant total du marché s'élève à 1.282.125 Frs CFA.

Les dépenses correspondantes sont imputables au chapitre 900 - Article 214, au chapitre 934 - Article 608, au chapitre 936 - Article 608 et au chapitre 932 - Article 6312 du budget communal 1967.

**M. REYDELLET.** - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.